

# CIRCULAIRE D'ORGANISATION

## NM-ATHIND-01



La circulaire d'organisation est réalisée par le Service Régional à l'attention des équipes et des individuels qualifiés à l'issue des phases départementales. Elle précise l'ensemble des éléments relatifs à l'organisation de la compétition et rappelle quelques points essentiels des règlements de l'activité. Elle est téléchargeable en ligne sur [www.unss.org](http://www.unss.org)

Auteur : Serge RAINERI

Secrétaire : Anne

**Union Nationale du Sport Scolaire de l'Académie de Nancy-Metz**

### **ATHLETISME HIVERNAL** **Championnat d'Académie** Equipes Collèges et Lycées

**Mercredi 6 Janvier 2016 à Metz**

Madame, Monsieur le Président de l'Association Sportive,  
Chef d'établissement,

Suite aux résultats obtenus par les élèves de votre A.S dans les phases qualificatives organisées par l'UNSS dans l'activité, votre établissement s'est brillamment qualifié pour le championnat d'académie UNSS. Vous voudrez bien prendre connaissance des informations relatives à l'organisation de cette compétition, et transmettre aux enseignants d'EPS et aux élèves concernés nos plus vives félicitations.

L'équipe académique se joint à moi pour vous souhaiter un bon championnat d'académie.

**Serge RAINERI**

Directeur du Service Régional de l'UNSS

#### **INFORMATIONS UTILES :**

- **Organisateurs :**

Laurent HOPPE	Professeur d'EPS	06 81 57 99 02
Julien CHOFFART	DSD 57	06 75 86 07 62
Serge RAINERI	SR UNSS	06 85 14 86 34
  
- **Forfaits :** En cas de forfait, vous voudrez bien prévenir dans les meilleurs délais
  - L'organisateur 06 75 86 07 62
  - Le Service Régional 03 83 18 87 29

## INSCRIPTIONS EN LIGNE

Les inscriptions en ligne sont obligatoires - Fermeture : Mardi 5 janvier 2016 à 17 H 30

**Rappel : L'inscription en ligne des Jeunes Officiels est obligatoire (un JO par équipe)**

## ACCUEIL – FORMALITES ADMINISTRATIVES

**Lieu :** METZ - Halle d'Athlétisme « Les Anneaux »  
90, Rue du Général Metman Tél : 03 87 65 96 83

**Horaires de l'accueil :** Les participants sont accueillis sur place à partir de **9 H 00**

### **Contrôle des licences :**

L'accompagnateur se présente à l'organisateur qui est déjà en possession des licences des inscrits (issues d'OPUSS). Il procède aux éventuelles modifications survenues après fermeture de l'inscription en ligne (ex : absence de dernière minute...) et présente les licences des élèves non-inscrits en ligne uniquement. L'organisateur procède alors au contrôle des licences (licences numériques acceptées).

En cas d'absence de photo sur une licence, l'élève concerné devra présenter un justificatif d'identité officiel ou non (carte de bus, de cantine, carnet de correspondance...) où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO.

En cas de non présentation de la licence, la règle indiquée page 3 du règlement fédéral s'applique (Art.III.3-28 et suivants) : « Présentation d'une attestation sur l'honneur écrite par l'élève accompagnée de la présentation d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM, sa PHOTO ainsi que sa DATE DE NAISSANCE ».

### **FACEBOOK UNSS : Devenez FAN !**

Prenez des photos de vos rencontres et envoyez les meilleurs clichés au Service Régional UNSS.  
Ils seront mis en ligne sur la page Facebook UNSS NANCY METZ

## DEROULEMENT DE LA COMPETITION

### **Règlement général :**

- **Aucune inscription ne sera autorisée sur place**
- **Aucune modification d'inscription ne pourra être prise en compte après 10h00**
- **Obligation de confirmer la participation des élèves au deuxième tour en vitesse**
  
- Pendant toute la compétition, les enseignants et accompagnateurs d'athlètes doivent rester impérativement dans les tribunes. L'accès à l'échauffement est autorisé **1 heure** avant le début de l'épreuve
  
- L'espace de compétition est le **seul espace accessible avec des pointes**
  
- **Equipe de 4 à 5 athlètes :**
  - Mixité autorisée
  - Les 4 meilleures perfs comptent dans le total de l'équipe
  - Vitesse et Haies : la meilleure performance des 2 tours est prise en compte
  - Longueur et Triple : 4 essais / concurrent

**Jeunes Officiels :** Les J.O sont placés sous l'autorité d'un responsable J.O.  
Ils sont affectés à des jurys de compétition et sont supervisés en vue de leur certification.

## ORGANISATION GENERALE

**Responsables de l'organisation :**

Laurent HOPPE 06 81 57 99 02  
 Julien CHOFFART 06 75 86 07 62  
 Serge RAINERI 06 85 14 86 34

**Ouverture des chambres d'appel : 9 H 00**

**Fermeture de la chambre d'appel et fins des modifications à 10h00**

**Possibilité d'apporter des modifications par téléphone jusqu'à 10h00 au 06.75.86.07.62**

Horaires	Courses		Sauts					Lancers								
	Vitesse	Perche	Haut. 1	Haut. 2	Long. 1	Long. 2	Long. 3	Poids 1	Poids 2							
10h30	50m haies MF Tour 1	Toutes catégories	CJG	CJF	Longueur CJSF Groupe 1	Longueur CJSF Groupe 2	Longueur CJSF Groupe 3	CJSG Groupe 1	CJSF Groupe 2							
10h45	50m haies MG Tour 1															
11h00	50m haies MF Tour 2															
11h15	50m haies MG Tour 2															
11h30	60m haies CJSF Tour 1															
11h45	60m haies CJSG Tour 1															
12h00	60m haies CJSG Tour 2															
12h15	60m haies CJSF Tour 2															
12h30	50m MF Tour 1															
13h00										MG Groupe 1	MF Groupe 1	Longueur MF Groupe 1	Longueur MF Groupe 2	Longueur MF Groupe 3	MG G1	MF G1
13h15	50m MG Tour 1															
13h30																
14h00	50m MF Tour 2			Longueur MG Groupe 1	Longueur MG Groupe 2	Longueur MG Groupe 3	MG G2	MF G2								
14h30		MG Groupe 2	MF Groupe 2													
14h45	50m MG Tour 2															
15h00	60m CF Tour 1				Triple Saut Toutes catégories Garçons	Triple Saut Toutes catégories Filles	MG G3	MF G3								
	60m CG Tour 1															
15h30	60m JSF Tour 1															
	60m JSG Tour 1															
16h00	60m CF Finales Tour 2															
	60m CG Finales Tour 2															
16h30	60m JSF Finales Tour 2															
	60m JSG Finales Tour 2															
17H00	Fin de la réunion															

Nous rappelons aux organisateurs que désormais, ils devront faire lire avant toute rencontre, par un compétiteur ou par un jeune officiel, la déclaration suivante :

"A l'occasion de cette rencontre UNSS, nous nous engageons :

- A respecter les règles du jeu
- A respecter nos adversaires, nos partenaires, les arbitres et les organisateurs
- A maîtriser nos émotions en toutes circonstances
- A nous montrer exemplaires, généreux et tolérants
- A saluer arbitres et adversaires, AVANT et APRES chaque rencontre"

### RAPPELS REGLEMENTAIRES – CONDITIONS DE PARTICIPATION

[Consultez la « Brochure Athlétisme » disponible en téléchargement](#)

**Catégories d'âge :**

Equipes **Collèges :** Minimes et Cadets  
 Equipes **Lycées :** Minimes/Cadets/Juniors/Seniors  
 Les élèves Minimes doivent relever du 1<sup>er</sup> Cycle pour les Collèges et du 2<sup>ème</sup> Cycle pour les Lycées

**Composition des équipes :**

Equipe de 4 à 5 concurrents dans un challenge + 1 jeune officiel obligatoire  
 Le JO ne peut pas être compétiteur  
 Mixité autorisée

## Challenges

4 Challenges sont organisés : Vitesse, Haies, Sauts et Poids

### Règlement général :

- Le total obtenu par l'équipe est l'addition des points réalisés par les 4 meilleurs athlètes.
- **Chaque athlète peut participer à 2 challenges maximum, y compris aux 2 challenges courses (vitesse et haies)**
- **Il ne peut participer qu'à une seule épreuve dans le challenge Sauts (1 seul saut autorisé)**
- Chaque athlète participe aux épreuves correspondant à sa catégorie d'âge. Les épreuves sont cotées en tenant compte des tables propres à chaque catégorie (y compris pour les Seniors 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années).
- En cas d'égalité les équipes seront départagées à la meilleure 4<sup>ème</sup> cote, puis 3<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> etc...
- Une académie ne pourra avoir plus de 3 équipes retenues par challenge
- Au Championnat de France et uniquement à ce stade, un podium récompensera les challenges des équipes « excellence », pour chaque niveau, et quelle que soit la place au classement général

### Registre des épreuves

	Minimes Filles	Minimes Garçons	Cadettes	Cadets	Juniors/Seniors Filles	Juniors/Seniors Garçons
<b>Challenge Vitesse</b>	50 M.	50 M.	60 M.	60 M.	60 M.	60 M.
<b>Challenge Haies</b>	50 Haies (4 Haies) Ht : 76 cm	50 Haies (4 Haies) Ht : 84 cm	60 Haies (5 Haies) Ht : 76 cm	60 Haies (5 Haies) Ht : 91 cm	60 Haies (5 Haies) Ht : 84 cm	60 Haies (5 Haies) Ht : 0,99 m JG Ht : 1,06 m SG
<b>Challenge Sauts</b>	Hauteur Longueur Perche Triple-Saut	Hauteur Longueur Perche Triple-Saut	Hauteur Longueur Perche Triple-Saut	Hauteur Longueur Perche Triple-Saut	Hauteur Longueur Perche Triple-Saut	Hauteur Longueur Perche Triple-Saut
<b>Poids</b>	Poids 3 kg	Poids 4 kg	Poids 3 kg	Poids 5 kg	Poids 4 kg	Poids 6 kg / 7kg260

### FAUX DEPART

**Un seul faux départ est autorisé par série chaque fois que 2 tours de compétition sont prévus. Le coureur (ou les coureurs) responsable(s) du second faux départ sera (seront) donc disqualifié(s).**

## CHALLENGE VITESSE

**→ Obligation de confirmer la participation des élèves au deuxième tour en vitesse**

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

#### DEUX NIVEAUX DE COMPETITION : CHAMPIONNAT ETABLISSEMENT ET CHAMPIONNAT EXCELLENCE

**Les Championnats par Équipe d'Établissement sont ouverts à toutes les équipes d'association sportive sauf :**

- Les équipes étant classées les **2 années précédentes** dans les 4 premières lors des championnats de France UNSS par Équipe d'Établissement d'Athlétisme Hivernal dans le même challenge (collège ou lycée)<sup>1</sup>,
- Les équipes étant classées dans les 4 premières lors des championnats de France UNSS **Excellence** d'Athlétisme Hivernal l'année précédente, dans le même challenge (collège ou lycée)
- Les équipes comportant **UN** élève inscrit sur la liste des Sections Sportives Scolaires, des Pôles Espoir, des Pôles France ou sur une liste fédérale fournie à l'UNSS par la FFA, **UN** élève appartenant à des Centres de formation ou de préformation et sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports (Haut Niveau, Jeunes, Espoir).

**Doivent obligatoirement concourir en Championnat Excellence :**

- Les équipes étant classées les **2 années précédentes** dans les 4 premières lors des championnats de France UNSS par Équipe d'Établissement d'Athlétisme Hivernal dans le même challenge (collège ou lycée)
- Les équipes étant classées dans les 4 premières lors des championnats de France UNSS **Excellence** d'Athlétisme Hivernal l'année précédente dans le même challenge (collège ou lycée)
- Les équipes comportant **UN** élève inscrit sur la liste des Sections Sportives Scolaires, des Pôles Espoir, des Pôles France ou sur une liste fédérale fournie à l'UNSS par la FFA, **UN** élève appartenant à des Centres de formation ou de préformation et sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports (Haut Niveau, Jeunes, Espoir).

<sup>1</sup> Si ces équipes ne sont pas classées dans les 4 premières lors des championnats excellence, elles pourront à nouveau s'inscrire en championnat équipe établissement l'année n+1

## PROCLAMATION DES RESULTATS - QUALIFICATIONS - FORFAITS ET REPECHAGES

### Dotation médailles et coupes :

Les 3 premières équipes du championnat d'académie sont récompensées

**Les équipes de sections sportives seront récompensées à condition d'être classées dans les trois équipes premières classement scratch (podium spécifique)**

Chaque délégation est tenue d'assister au déroulement du protocole et à la remise des prix lorsqu'ils ont lieu (comme aux Championnats de France) sous peine de se voir exclure de cette même compétition l'année suivante (sauf circonstances exceptionnelles).

Lorsque le protocole est réalisé, un temps doit être réservé aux Jeunes Officiels.

### Résultats :

A l'issue de la compétition, l'organisateur informe le service régional par Mail, téléphone ou Fax le soir même ou le lendemain matin.

**Attention :** Les résultats d'une compétition ne sont officialisés qu'après vérification **par le service régional** de l'ensemble des documents relatifs à la compétition, dans un délai maximum de 15 jours. L'organisateur veillera donc à renvoyer rapidement et impérativement ces documents au Service Régional.

### Qualifications :

Le service régional est responsable de la désignation des qualifiés aux compétitions I.A et nationales. A ce titre, il est seul habilité à délivrer les convocations aux A.S concernées.

#### **Challenge Haies**

- Collèges :** 20 meilleures équipes championnes d'Académie (sans les sections sportives)  
+ 10 meilleurs totaux (toutes A.S. confondues)
- Lycées :** 20 meilleures équipes championnes d'Académie (sans les sections sportives)  
+ 10 meilleurs totaux (toutes A.S. confondues)

#### **Challenge Vitesse**

- Collèges :** 20 meilleures équipes championnes d'Académie (sans les sections sportives)  
+ 10 meilleurs totaux (toutes A.S. confondues)
- Lycées :** 20 meilleures équipes championnes d'Académie (sans les sections sportives)  
+ 10 meilleurs totaux (toutes A.S. confondues)

#### **Challenge Sauts**

- Collèges :** 20 meilleures équipes championnes d'Académie (sans les sections sportives)  
+ 13 meilleurs totaux (toutes A.S. confondues)
- Lycées :** 20 meilleures équipes championnes d'Académie (sans les sections sportives)  
+ 13 meilleurs totaux (toutes A.S. confondues)

#### **Challenge Poids**

- Collèges :** 12 meilleures équipes championnes d'Académie (sans les sections sportives)  
+ 8 meilleurs totaux (toutes A.S. confondues)
- Lycées :** 12 meilleures équipes championnes d'Académie (sans les sections sportives)  
+ 8 meilleurs totaux (toutes A.S. confondues)

#### **Jeune Officiel**

Un JO par académie - Il sera désigné par le Service Régional  
(SR Nancy-Metz 1 starter ou 1 JO courses ou 1 JO chrono)

**Le Championnat de France aura lieu du 30 au 31 Janvier 2016 à Rennes**

### Demande de qualifications exceptionnelles – Repêchages

Elle devra être faite par le Président de l'AS et adressée au Directeur Régional de l'UNSS, pour avis. En cas d'accord, elle impliquera l'engagement ferme de l'AS à participer. Les règles de repêchage sont arrêtées au protocole figurant dans le règlement fédéral.

### Développement Durable – Opération « Stade Propre » :

Chaque enseignant veillera à ce que ses élèves rendent les installations sportives dans leur état de propreté initial.